



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PREUVE DE DEPOT N°DB 2022/0050
DOSSIER N°93/1462**

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'exploitant (siège social) :	Nom et adresse du site :
Messieurs les gérants du GAEC LA BELLE UNION	GAEC LA BELLE UNION
la Bouillère	Le Prunier
85170 SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE	85170 DOMPIERRE-SUR-YON

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Ancien exploitant : GAEC LE PRUNIER

Date effective du changement d'exploitant :1er octobre 2020

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : NON

Déclarant : GAEC LA BELLE UNION

Date de la déclaration du changement d'exploitant :22 avril 2021

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.

La Roche-sur-Yon, le 14 janvier 2022

Pour le Préfet,
L'adjointe au chef
du bureau de l'environnement,

Géraldine DURANTON